partie, tout au moins, — ont-ils bien conscience de cet : qu'à une société qui sans cesse se renouvelle, il faut un art sans cesse nouveau. Je suis forcé de le dire, ils ne semblent pas s'en douter.

L'impression que laisse la chevauchée lassante à travers les salles est la même que l'année dernière, la même qu'il y a dix ans.

Ici la même débauche de couleurs, de tons violents, de cruautés, d'exaltations chères aux voulues, et d'où toute originalité est absente ; là, la même veulerie, le même art associé, mièvre, poncif, le même assemblage démodé de vieilles formules sur des sujets rabâtus.

Je cherche une note, une vision personnelle, une sensation non ressentie, quelque chose enfin qui ne soit pas le *déjà vu*, l'éternel déjà vu — je ne trouve pas.

LIONEL MOGUEZ.

(A suivre.)

En Vente dans nos Bureaux

LES RAPPORTS

1° Sur la Filature de Lin, de Chanvre et de Jute
2° Sur les Tissus de Lin et de Chanvre.

Faits par M. PIERRE LEGRAND

au nom de la Commission des Douanes

Avec les Tarifs des droits proposés

Prix de chaque brochure : **0,50 cent.**

Chronique locale

ROUBAIX

Deux hommes mordus par un chien enragé. — Jeudi matin, M. Gustave Pudin, boucher, âgé de 37 ans, passait rue des Longues-Haies, quand il fut mordu à l'index de la main droite par le chien du sieur Joseph Hoylins, peintre, demeurant rue des Longues-Haies.

M. Pudin crut d'abord cette blessure peu grave et ne la fit même pas panser.

Quelques instants après, M. Emile Fontaine, tisserand, âgé de 28 ans, carrossier, fut à son tour mordu légèrement au pouce de la main droite.

Cette fois le chien fut envoyé chez un vétérinaire, qui le visita et déclara qu'il était atteint de la rage.

Vente du poisson. — Il a été vendu ce 30 au 90 avril, 2694 kilogs de poisson.

Un accident rue du Tilleul. — Hier après-midi, vers 3 heures, le jeune Odilé Lecomte, âgé de 11 ans, demeurant rue du Tilleul, est tombé et s'est fracturé l'avant-bras droit.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

TOURCOING

Commissariat du 1er arrondissement. — M. Martin Cotard, le nouveau Commissaire du 1er arrondissement, a été installé dans ses fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre ville, à ce nouveau fonctionnaire.

L'honorable M. Chimbertin, nommé commissaire central à Dunkerque, restera encore chez nous pendant quelques jours avant de rejoindre son Dévéva pipale.

Un dénicheur de nid. — Un jeune homme de 16 à 17 ans, a été arrêté hier dans la soirée au moment où il escaladait le mur de la propriété de de M. Dupont-Genevois, pour y dénicher un nid.

Mordu par un chien. — M. Jules Coornaille, 17 ans, se trouvait hier vers cinq heures dans un jardin non clos au Tilleul et s'était assis sur un arbre abattu, quand survint le propriétaire M. D., accompagné de deux domestiques et de son chien.

Le domestique s'avança vers le jeune homme qu'il bouscula tant soit peu ; puis il excita le chien qui, se jetant sur Coornaille, le mordit assez grièvement à la cuisse gauche et au mollet. Des contrevenants ont été dressés contre le propriétaire et son domestique.

Hem-Lez-Lannoy. — Le concours de tir à 100 mètres, offert par les carabiniers aux amateurs français et étrangers aura lieu les 8, 7, 10, 17, 18 et 31 mai.

De nombreux prix seront attribués aux points, à la boule noire et aux bonnes. Le premier prix d'une valeur réelle de 100 francs consiste en un magnifique objet d'art donné par un protecteur de cette société.

LILLE

Grave accident à Ste-Agnès. — Hier matin, vers six heures moins le quart, MM. Henri Maquart et Henri Dayschaver, auxiliaires à la Compagnie du Nord, étaient occupés à serrer des boulons au croisement de l'appareil n° 23, à Ste-Agnès, quand la machine n° 2953, qui sortait de la voie du point terminal des machines, les renversa et les blessa grièvement.

Duyschaver a eu la jambe gauche coupée par la machine, et Maquart, qui a été traîné par la machine entre le boulons et les roues, a eu la cuisse droite et le postérieur réduit en bouillie, sans fracture d'os, nénanmoins.

Tous deux ont été transportés à l'Hôpital St-Sauveur, après avoir reçu les soins de MM. les docteurs Wartelle et Dubar.

LE NORD

DOUAI

Orchies. — *Conseil de révision.* — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu mercredi à 10 heures du matin. A l'issue du Conseil, M. le Préfet du Nord a remis une médaille d'honneur à un vieux serviteur M. Trosmann, depuis 48 ans, au service de M. Lagrange, qui a décoré, en outre une mention honorable à M. Ladovic Laurent, garde-barrière, pour de nombreux actes de dévouement accomplis par lui dans des conditions périlleuses.

A une heure et demie, un déjeuner parfaitement servi par M. Varet, réunissait à l'hôtel de la gare M. le Préfet, les membres du conseil de révision, M. Dubois, député et tous les maires du canton.

Au champagne, le très sympathique maire d'Orchies, au nom des maires du canton, remercia M. le Préfet d'avoir bien voulu, pour la seconde fois, accepter leur invitation ; puis il examina rapidement la situation politique du canton d'Orchies.

Avec un réel esprit d'à-propos, il eut un mot aimable pour chacun de ses collègues ; il fit remarquer que l'extrême bienveillance apportée par le préfet magistrat du département dans ses rapports constants avec ses administrés avait eu pour conséquence immédiate de faire accepter et aimer la République, dans une contrée naguère infodée à la réaction.

M. Herbo termina en portant un toast à M. le Préfet du Nord et au député de la circonscription.

M. Dubois, toujours si empressé à mettre son influence et son dévouement au service de tous.

A son tour M. Van Durme prit la parole.

Dans une charmante causerie, après avoir exprimé combien il était touché de la brillante réception qui lui était faite par les maires, M. le Préfet leur donna l'assurance que toujours ils trouveraient en lui les mêmes dispositions bienveillantes. Il manifesta l'espérance de voir bientôt les populations suivre leurs maires dans cette évolution vers la République, le gouvernement le plus sage, le plus honnête, le seul possible et désormais bien définitif.

Avec une grande compétence, il examina les moyens les plus propres à favoriser le développement de la science agricole, dans la petite culture, privée jusqu'ici, des conseils éclairés, mais coûteux des chimistes, dont sont pourvues les grandes exploitations. M. le Préfet parle de la création prochaine d'une station d'agriculture dans le département du Nord.

M. Dubois en fit, de concert avec plusieurs députés, conseillers généraux et d'arrondissement, il avait examiné la question de l'emplacement à choisir pour cette station et, d'après l'avis unanime de l'arrondissement de Douai, paraissait réunir les conditions requises ; il termina en faisant appel au concours de tous les agriculteur si directement intéressés à la réalisation de ce projet.

M. Dubois se levant porta un toast au vitérce de la démocratie dans le canton d'Orchies, à M. Desmoutier, maire de Faumont, à la remercie de tout ce qu'il avait fait pour la République dans le cours de sa carrière si longue et si bien remplie.

En quelques mots émus, M. Desmoutier répondit son remercier à la Chambre des Députés des éloges qu'il venait de lui adresser, il manifesta la crainte de ne les avoir pas mérités, il ajouta que malgré son grand âge il resterait sur la brèche pour la défense du gouvernement de la République.

A 2 heures 15, M. le Préfet reprenait le train et rentrait à Lille à 3 heures du soir.

CAMBRAI

Beauvois. — Dans la nuit de mercredi à jeudi un incendie a éclaté à Beauvois, à l'angle de la grande rue et de la route nationale, dans une grange appartenant à M. Tessier, cultivateur, demeurant à Cambrai.

Cette grange, remplie de récoltes, a été la proie des flammes.

Malgré le prompt secours des pompiers de la localité et de la filature de M. Mohun, député, accourus au premier signal de l'incendie, on n'a pu, après tous les efforts, qu'préserver les maisons voisines.

On avait les plus vives craintes pour la brasserie de M. Costemand où les étincelles poussées par le vent tombaient en grand nombre.

Aussitôt l'alarme donnée, les autorités se sont rendues sur les lieux et le service d'ordre était organisé par la police locale.

L'incendie est dû à la malveillance. Il y a assurance.

AVESNES

Non-lieu. — Une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue en faveur d'Arthémise Tordeux et Célime Leguell, d'Avesnes, qui étaient inculpées d'avortement.

LES ÉCUMEURS DE CARTIGNIES

Par ordonnance de M. le juge d'instruction près le tribunal d'Avesnes, les individus ci-après ont été renvoyés devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'assises de Douai, comme accusés d'assassinats, vols qualifiés et complicité :

Jeulin Isidore, dit grand Louis, âgé de 32 ans, domicilié à Cartignies ;

Demeusoy Léonard-Alfred, âgé de 30 ans, domicilié à Cartignies ;

Joly Jean-Baptiste, dit Tatisse, âgé de 38 ans, domicilié à Cartignies ;

Jaglin Alfred, âgé de 28 ans, demeurant avant son arrestation à Avesnelles, mais ayant habité Cartignies.

Jules Pillot, âgé de 49 ans, beau-père de Demeaux, domicilié à Cartignies.

Napoléon Pillot, dit Rousseau, âgé de 66 ans, frère du précédent, domicilié à Petit-Fayt

Rivière Eléonore, dite Armentine, âgée de 22 ans, femme Jeulin.

Irénée Pillot, âgée de 27 ans, femme Demeaux.

Lemière Matton, dite Si Bolle, âgée de 31 ans, femme Joly.

Philomène David, âgée de 30 ans, femme Lemaire, originaire d'Hirson, en dernier lieu concubine de Jules Pillot.

Et la femme d'Alfred Jaglin.

Quant à Célime Tatine, femme Prissette, aux deux Brasey et Adolphe Pillot, ils bénéficient d'une ordonnance de non-lieu, leur innocence ayant été établie.

Le volumineux dossier de cette affaire est arrivé mardi à Douai.

C'est M. de Savignon, avocat général qui, dans cette grosse affaire, occupera le siège du ministère public.

Saint-Hilaire. — Le nommé Louis Lourière, âgé de 25 ans, journalier, étant en état d'ivresse a pénétré de vive force dans le domicile du sieur Estordeux, cantonnier au chemin de fer et y a brisé une partie du mobilier.

Papleux. — Les funérailles de M. Léon Pagnier, décédé à l'âge de 42 ans, des suites d'une maladie contractée pendant la guerre de 1870-71 eut lieu à Papleux. Une foule étorme s'accompagna le brave citoyen à sa dernière demeure. On a compté 45 voitures venant des localités voisines et des trois quarts des assistants n'ont pu trouver place dans l'Eglise.

Landrecies. — Des travaux assez importants vont avoir lieu au collège de Landrecies, sous la direction de M. Meullier, architecte à Maubeuge, pour la transformation autoriser de cet établissement en école primaire supérieure professionnelle.

Liessies. — M. Edouard Forest, de Liessies, se rendait à son équarissage, quand il aperçut une épaisse fumée sortir du bois de MM. Lhomme, au lieu dit le Vignoble. Il y courut aussitôt. Plus de quatre hectares de bois étaient en feu. Tout en appelant à l'aide, M. Forestier noir à l'œuvre pour éteindre l'incendie qui se propageait rapidement. Il cernait sous ses pieds les broussailles enflammées, mais son dévouement allait être inutile.

Déjà les premiers buissons du bois l'abbé qui borde le vignoble s'enflammaient, quand, à ses cris répétés, accourut M. Mouchet, lieutenant des douanes en retraite qui, avait, lui aussi, aperçu la fumée.

Leurs efforts réunis parvinrent à empêcher le feu de s'étendre davantage. A eux deux, ils réussirent à étouffer les premiers ou mieux les nouvelles jaillissant faisant crépiter le bois sec et lécher les jeunes arbustes qui se tordaient sous leur brûlure mortelle. Et quand, au bout de plusieurs heures, ils quittèrent le lieu du sinistre, couverts de sueur et harassés de fatigue, ils purent se dire qu'ils avaient fait tout ce qui leur devoir exige, et le feu destructeur n'achèverait pas son œuvre.

HAZEBROUCK

Renescure. — Le grand tir à la perche offert par la société Saint-Sébastien aux amateurs français et étrangers aura lieu le dimanche 3 mai 1891, à la porte de France de Lille.

On sait que c'est qui est un des premiers de la région, est bien organisé.

La réduction de 50 0/0 a été accordée par la compagnie du chemin de fer du Nord. Une halte existe dans le centre du village.

DUNKERQUE

Une bourrasque. — Hier après-midi, vers 3 heures, un bordilleur dans le port de Dunkerque a été atteint vers ville. La plate est tombée à terre durant une bourrasque, puis le ciel se découvrit, le temps clair ; mais le vent qui était de la partie O. S. O. sauta au O. N. O. et continua à souffler avec une force grande vitesse.

Il n'en est résulté que quelques minimes dégâts en ville, aux stores et toiles, dormantes de magasins.

Ces temps est propice aux grands arrivages de navires attendus incessamment.

Le chef de station signale : — Le brick « Lebonnet » du port de Binic, jaugeant 152 tonneaux, pouvant prendre en lest de 200.000 kilos, vient d'arriver à Dunkerque en lest, sous le commandement de capitaine Le Chevalier.

Ce navire, qui vient d'être acheté par M. L. Wiemeck, fera partie de la petite flottille dunkerquoise comme voilier cabotage.

Un pilote mort à bord du 1 mât anglais Drumsiner. — Le 4 mâts anglais *Drumsiner*, arrivé au port organisé par la police locale, a perdu, en cours de traversée, un pilotin âgé de 18 ans.

Le 4 mâts *Dunkerque*. — Ce magnifique navire qui vient de faire son premier voyage, est arrivé sur notre rade hier après-midi, venant de Pisagua avec 3100 tonneaux de nitrate. Le *Dunkerque* qui était d'abord monté par 25 hommes, a dû, obligé de remoller dans l'est par suite de la rupture de sa chaîne de bossoir.

En cours de traversée, le maître d'équipage de ce navire est mort et son cadavre a dû être jeté à la mer.

L'Affaire mystérieuse de Bourbourg

(Nouveaux détails)

Nous avons relaté dernièrement une affaire qui ne manquait pas de gravité et qui a nécessité la descente du parquet à Bourbourg et l'arrestation de la femme F..., colporteur.

Cette affaire n'est pas encore à être tirée au clair. La femme F... a été extraite hier de la maison d'arrêt et conduite à Dunkerque (Sommelet) le vol de 52.000 francs a été commis.

Les perquisitions au domicile de la femme F.... n'ont pas fait découvrir les titr s volés. Cependant, d'après l'enquête, cette femme aurait connaître les auteurs du vol. Lorsque les gendarmes l'ont conduite à la gare, la femme F..., avait l'air souriant ; à Doullens, elle a été confrontée avec les trois individus arrêtés.

Les perquisitions au domicile de la femme F.... n'ont pas fait découvrir les titr s volés. Cependant, d'après l'enquête, cette femme aurait connaître les auteurs du vol. Lorsque les gendarmes l'ont conduite à la gare, la femme F..., avait l'air souriant ; à Doullens, elle a été confrontée avec les trois individus arrêtés.

LE CRIME DE MAROK

(Nouveaux détails)

L'assassin de la rue des Cocus, le nommé C..., est parti hier matin pour Boulogne à 7 h. 55, où il est arrivé à 9 heures.

C..., qui paraissait se préoccuper assez peu de sa situation, a été jusqu'au moment de son départ, l'objet d'une vive curiosité de la part des voyageurs.

Il a été interrogé à la prison, rue de l'Ornière, où il sera maintenu en secret jusqu'à nouvel ordre.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Accident. — Le 28 avril, vers 11 heures du matin, Mme Morin, boulangère aux Attaques a été projetée par dessus son cheval, par suite du détachement d'une roue.

Le cheval se cabra et partit au galop, entraînant dans sa course la dame Marin, qui était retenue par les guides. Grâce au courage et au dévouement de M. Ponthieux Gustave, coiffeur, rue Lafayette, 101, témoin de l'accident, cette dame a été débarrassée du danger qui la menaçait, car il réussit à maîtriser le cheval.

AMM. LES MÉDECINS qui ne connaissant pas le Vin de « MARYOLS-TRILLES » nous conseillent de goûter ce produit, persuadés qu'ils en reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille

TRILLES Frères, à Perpignan (Pyrénées Orientales).

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

L'affaire de la rue du Flandre. — Il y a quelques jours, Dupuis Quiquet, demeurant rue de Flandre, 29, ayant l'intention de faire peindre ses chambres, s'adressa à un de ses voisins de Mme Bogaert, qui lui indiqua un nommé Jacques Glorieux, 43 ans, peintre.

Après avoir discuté le prix qui fut fixé à quatre francs, Jacques Glorieux visita la chambre de Pauline Quique et demanda à cette dernière de lui donner un nonnain de 40 francs. Sur son refus Glorieux qui avait pas mal absorbé de verres dans la journée se précipita sur Pauline Quique et chercha à lui faire avaler les derniers ostrages. N'y pouvant parvenir, il saisit un couvercle de poêle et en porta violent coup sur la tête de la jeune femme qui en occasionnaient une abondante hémorragie, puis il chercha à jeter dans les escaliers une femme qu'il avait saisie et cherchait pour sauvegarder sa vie, elle fut obligée de lui obéir par la force.

A l'audience celui-ci allègue pour toute excuse qu'il était ivre et ne se rappelle plus de ce qui s'est passé. Le tribunal le condamne à deux mois de prison.

Jeunes voleurs. — Une bande de jeunes voleurs qui commettaient des vols de charbon à la Gare ont comparu devant le tribunal.

Ce sont : Henri et François Vervick, Georges Dassains, Charles Pollet, Demeyer Oscar, Pierre Jannsens. Ils sont domiciliés : Henri et François Vervick, chacun un mois de correction, Georges Dessains, 10 jours ; Pollet Charles, 15 jours, Pierre Jannsens, remis à ses parents. En outre, trois femmes, les nommées : Lemarne Belin, Eugénie Dupuis et Hallopre Marie Angèle, poursuivies et condamnées pour complicité de vol, chacune à 8 jours de prison bénéficient de la loi Bérenger.

— Autres condamnations. — Caroline Strobiarts 6 jours pour outrage à agents ; Joseph Hoto, 2 mois et 25 francs pour abus de confiance. — Léon Vasseur, garçon de café, accusé d'un jour pour vol. — Augustin Minjauw, 3 mois et un jour pour abus de confiance et expulsion. — Destailleurs Henri, 8 jours et 31 fr. pour coups et blessures. — Louis Foucart, 2 mois de correction pour vol (confusion). — Choquerieux Henri, 1 mois et 16 francs pour coups.

Me GOURANT.

Tribunal civil de Lille

Hier eut commencé devant le tribunal civil de Lille, sous la présidence de M. Paul, le débat d'un procès en séparation intenté par Mlle Clément, de Tourcoing, contre son mari, M. Nord, demeurant à Lille. Les époux qui sont mariés à peine depuis six mois, appartiennent au parti ultramontanisme, le jeune homme, ancien élève des jésuites, et sa femme ancienne pensionnaire du couvent d'Esquermes ; aussi remarqué-on, parmi l'auditoire, le R. P. Ducrot, jésuite.

Nous voudrions pour nos lecteurs faire un compte-rendu détaillé du procès, mais le bon ordre le défend. Disons seulement que des lettres de lettres détaillées ont été faites à l'audience.

Me Decoux plaidait pour M. Vare. Me Boyer-Chamard pour Mlle Clément. L'affaire est remise en délibéré.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Flagrants délits. — Sont condamnés pour fraude : Henri Prucost, d'Hanon, 19 jours de correction, — Marie Robert, d'Hanon, 10 jours de correction. — Louis Vincent, m-rchand de volailles à Wiaux, 30 jours de prison et 500 fr. d'amende. — Louis Fleury, 40 ans, de Sanfon, deux mois de prison. — Ernest Roger, coiffeur à Warlaing, un mois de prison.

Pour mendicité : — Auguste Lequint, un mois de prison (3ème condamnation). — Ernest Hervieux, même peine (4ème condamnation).

Pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Brut Pierre, 25 ans, né à Lissinies. — Demagi, arrêté à Vieux-Condé.

Pour vol. — Henri Cedent, 12 ans, de Denain, 15 jours de correction. — Désiré Chauvin, veuve Dupleux, 15 ans, 6 mois de prison. — Jérome d'Anrin, 4 mois de prison.

Nouvelles à la Main

On vantait devant un naïf de la Canebière l'intelligence d'un chien qui va chercher au kiosque les journaux de son maître, monte le lait, le pain et autres menus services domestiques.

— Tout ça, fait le Marseillais, c'est de la f...ichaise ! Nous avons à Marseille un chien autrement stylé... Dès qu'il s'aperçoit que quelqu'un de la famille est malade, il court chercher le médecin !

* * *

— Eh ben, mame Chenu, voi' fils est toujours soldat ?

— Et oui ; il est en Corse.

— Ah ! c'est un joli pays.

— Je le crois ben, et un pays très aristo ; mon fils me dit que c'est rempli de marquis !

BRULE MAISON.

Photographie instantanée

Louis BUCQUET

Rue Léon-Gambetta, 40, à LILLE

Portraits soignés depuis 10 francs la douzaine, de toutes dimensions au charbon, garantis inaltérables.

Enfants, Groupes, Vues, Reproductions

Prix très modérés.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

du 30 Avril

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours précédents	Cours du jour
Avril	4.425	4.425
Mai	4.450	4.450
Juin	4.475	4.475
Juillet	4.50	4.50
Août	4.525	4.525
Septembre	4.550	4.550
Octobre	4.575	4.575
Novembre	4.60	4.60
Décembre	4.625	4.625

Type n° 2 :

	Cours du jour
Mai	4.475
Juillet	4.55

Type n° 3 :

	Cours précédents	Cours du jour
Avril	3.20	3.20
Mai	3.30	3.30
Juin	3.35	3.35
Juillet	3.35	3.35
Août	3.35	3.35

Centralisée

Type A B

	Cours précédents	Cours du jour
Avril	3.45	3.45
Mai	3.50	3.50
Juin	3.55	3.55
Juillet	3.60	3.60
Août	3.65	3.65

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 1er mai

Hubert Gonnet, rue du Grand Chemin. — Albert Verbèke, rue Pierre de Roubaix. — Henri Dufist, rue de l'Ouest, 57. — Edmond Debaere, rue Jean Barth, 27. — Victor Barthélemy, rue des Longues-Haies. — Arthur Verstraeten, boulevard Arméntière.

Décès

Léonie Pouillot, 21 mois, rue Bernard. — Marie Dewynck, 2 ans 3 mois, rue de la Guinguette. — Jean-Baptiste Lecleron, 41 ans, Hôtel Dieu. — Jean Florin, 9 ans, Grand-Place. — Stéphanie Dervillé, 17 ans, rue de Lannoy.

ÉTAT-CIVIL DE WATTRELOS

Du 23 au 30 avril

Naissances. — Emma Vermeulen, Touquet. — Clotaire Vanlerberck, Touquet. — Alcide Prévost, Saint-Liévin. — Elie Dubar, impasse Pierre. — Marguerite Fabiani, Beck. — Louis Hemmerlé, Petit Paris. — Firmin Durr, Lebrun. — Hélène Vanquenne, rue des Fleurs. — Georges Lecouvet, Sainte-Marguerite.

Décès. — Arthur Codron, 7 mois, Beaulieu. — Pierre Mission, 1 an, Quinquet. — Henri Ferrot, 66 ans, Sainte Marguerite. — Gabrielle Picavet, 5 ans 6 mois, Petit-Tournay. — Albert Pottier, 5 mois, Grande-Rue. — Arthur Lemaire, 4 ans, rue Thiers. — Clotée Montehut, 7 mois 1/2, Pilotage. — Marie Tilleghem, 5 ans 3 mois, rue de Lorette. — Edouard Duvillers, 74 ans, Hospice. — Marie Dellour, 7 mois, rue du Moulin. — Jean-Baptiste Meurisse, 66 ans, Hospice. — Jules Dedeurwaerdère, 34 ans, Hospice. — Jean-Baptiste Libbrecht, 80 ans, Hôpital. — Alphonse Lebrech, 2 ans, Hourpaxiers, Beck. — Jules Dupuis, 22 ans, Saint-Liévin. — Jules Delbour, 1 an, rue Enfer. — Flore Demarle, 10 jours, Sainte-Marguerite. — Marie Vandenberghe, 3 mois, Grande-Place. — Hyacinthe Castel, 19 ans, Petit-Tournay. — Marie Delecluse, 67 ans, Petit-Tournay. — Augustin Morelle, 55 ans 1 mois, Crétinier.

Mariages. — Entre : Tobie Levonge, tisserand et Marie Tiefenbrun, couverseuse, rue Lemay, boulanger et Angèle Lorfebre, sans profession.

Publications du 26 avril 1891. — Entre : Louis Dubreucq, couvreur à Roubaix, rue Sainte-Barbe et Marie Tiefenbrun, couverseuse, rue Lemay, boulanger et Angèle Lorfebre, sans profession.

Publications du 26 avril 1891. — Entre : Louis Lagrange, employé de commerce à Roubaix, rue Pierre Mission, 1 an, Quinquet. — Henri Ferrot, 66 ans, Sainte Marguerite. — Gabrielle Picavet, 5 ans 6 mois, Petit-Tournay. — Albert Pottier, 5 mois, Grande-Rue. — Arthur Lemaire, 4 ans, rue Thiers. — Clotée Montehut, 7 mois 1/2, Pilotage. — Marie Tilleghem, 5 ans 3 mois, rue de Lorette. — Edouard Duvillers, 74 ans, Hospice. — Marie Dellour, 7 mois, rue du Moulin. — Jean-Baptiste Meurisse, 66 ans, Hospice. — Jules Dedeurwaerdère, 34 ans, Hospice. — Jean-Baptiste Libbrecht, 80 ans, Hôpital. — Alphonse Lebrech, 2 ans, Hourpaxiers, Beck. — Jules Dupuis, 22 ans, Saint-Liévin. — Jules Delbour, 1 an, rue Enfer. — Flore Demarle, 10 jours, Sainte-Marguerite. — Marie Vandenberghe, 3 mois, Grande-Place. — Hyacinthe Castel, 19 ans, Petit-Tournay. — Marie Delecluse, 67 ans, Petit-Tournay. — Augustin Morelle, 55 ans 1 mois, Crétinier.

Mariages. — Entre : Tobie Levonge, tisserand et Marie Tiefenbrun, couverseuse, rue Lemay, boulanger et Angèle Lorfebre, sans profession.

Publications du 26 avril 1891. — Entre : Louis Dubreucq, couvreur à Roubaix, rue Sainte-Barbe et Marie Tiefenbrun, couverseuse, rue Lemay, boulanger et Angèle Lorfebre, sans profession.

ÉTAT-CIVIL DE FLERS

Du 23 au 30 avril

Naissances. — Jules Martin, cité Goube. — Louis Gallet à Flers. — Julien Boucq, rue du Fort. — Henri de Tollenaere, contour du Fort. — Marie Manquelier, ferme des Prés.

Décès. — Jules Dumoulin, 3 mois, à la Place. — Ange Dupres, 5 mois, rue du Fort. — Jean-Baptiste Agathe, 86 ans, route de Lannoy. — Alfred Godefroy, 8 mois, au Sart. — Charles Devarvenne, 2 ans, au Breucq. — Richard Lebrun, 73 ans, au Bourg.

Publications de mariages. — Entre : Jules Mélomb, cultivateur et Irma Beaucamp, sans profession. — Charles François, serrurier et Camille Buquet, sans profession. — Pierre Vandenschoten, journalier, et Clémence Chillet, journalière.

Recensement de la population de la commune de Flers, au avril 1891.

Nombre de maisons habitées	859
Nombre de ménages	877
Nombre d'habitants	3.707

Le recensement de 1886 était de :

Nombre de maisons habitées	863
Nombre de ménages	865
Nombre d'habitants	3707

Il y a par conséquent augmentation de :

67 maisons,
68 ménages,
231 habitants, en cinq ans.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril.

Il a été publié aujourd'hui à la Bourse des valeurs des rentes. Les rapports étant non comptés ou à ne fournissent aucun indication sur la tendance de place. Il faudra, en conséquence, attribuer le mouvement de rente aux ventes et achats.

Cours des compagnies :

3 0/0 94.65, report 10 c. et 6 c.

3 0/0 nouveau 93.05, report 17 et 10 c.

Amortissable 3 0/0 95.50, report 15 c. et 10 c.

4 1/2 104.50, coupon de 1.17 détaché, report 27 et 25 c.

En liquidation, le 3 0/0 clôture à 94.92.

Le Nouveau à 93.15.

L'Amortissable à 94.05.

Le 4 1/2 à 104.50.

Le Crédit foncier fait à 1.285.75.

La Banque de Paris à 867.50.

Le Crédit lyonnais à 780.

La Société générale à 490.

Le Mobilier à 166.50.

On cote le Suez 2.000.

L'Union est sans changement à 93.87, les autres valeurs étrangères ont été sans affaires, avec tendances faibles.

On annonce pour le 9 mai prochain l'émission de 14.000 obligations à lots de 500 de la Société Française des Téléphones sous-marins.

Ces titres rapportent 25 francs par an et sont remboursables à 500 francs.

On peut dès à présent souscrire par correspondance en adressant le montant du premier versement, soit 50 fr. à la Société Générale de Banque d'escompte, au Crédit Mobilier, etc., etc., à Paris et dans leurs agences des départements.

Impr. Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le gérant : E. DUGARDIN.

TRAHIE !

Un moment, réfléchissant qu'elle n'apercevait plus madame de Serbanne dans le salon où elle se trouvait tout à l'heure, Marthe pensa que tous deux s'étaient retirés ; elle savait que la jeune femme s'éloignait rarement de son enfant, et elle s'irritait pour Jules de cette obligation de départ que lui avait imposée certainement sa femme : il était impossible de lui-même qu'il eût quitté et vite le bal! Découragée, elle allait renoncer à le chercher davantage, quand tout à coup elle crut le reconnaître à sa démarche, dans un couple qui traversait, à quelques mètres, une allée sombre.

Marthe s'était avancée vivement, intriguée; malgré ses efforts, au milieu de la demi-obscurité qui enveloppait les deux personnages, qui donnait à la robe de la femme une teinte grisâtre, elle ne put pas reconnaître la compagne de Jules ; quant à lui, elle était bien certaine, sa démarche ne la trompait pas.

Maintenant qu'ils continuaient à s'avancer vers le côté le plus sombre du jardin, sa curiosité se changeait en inquiétude; Marthe se retourna, regardant aux alentours : on dansait en ce moment, les sons de l'orchestre arrivaient jusqu'à elle, les salons s'étaient remplis, on avait désertés les jardins, personne ne passait de leur côté. Elle suivit Jules et Lucie, préoccupée de ne pas être vue, se dissimulant sur le bord des allées, au point d'être obligée de passer par les arbustes qui les garnissaient.

Et tous deux, à peine à quelques pas d'elle, imprudemment, grisés d'amour, confiants dans l'obscurité qui régnait en cet endroit, ralentissaient le pas, cerrés, rapprochés l'un de l'autre, les deux têtes si près par instant, qu'ils semblaient à Marthe échanger des baisers.

Ils s'étaient arrêtés un moment causant très bas, sans qu'il fût possible de saisir une parole ; elle était dissimulée à quelques pas d'eux, ne les perdait pas de vue, la colère au cœur, l'esprit à la torture pour deviner dans l'ombre le visage de l'inconnue, pour saisir un détail de toilette, connaître par les bijoux, qui seuls scintillaient par instant au milieu du noir de la nuit, le nom de cette rivale inconnue.

Ils reprirent leur marche, Marthe les vit tourner brusquement et entrer dans une allée qui aboutissait à un bosquet d'arbres et d'arbustes enchâssés les uns dans les autres, formant un véritable mur de feuillage. Les suivre, c'eût été une folie ; elle s'imaginait sur leurs pas, on la surprenait inévitablement dans son espionnage : la situation de tous trois eût été ridicule !

Elle s'était arrêtée, brisée, anéantie; elle comprenait alors combien elle l'aimait encore follement, combien cette passion, qu'elle avait cru éteinte un moment, était vivace en son cœur. La douleur éprouvée au moment de son mariage n'avait rien de comparable à cette désolation de se savoir une rivale, en dehors même de cette union, de voir tout cet échafaudage péniblement élevé s'écrouler en un instant, — elle s'expliquait maintenant cette froideur relative quand, deux jours plus tôt, ils s'étaient trouvés seuls en chemin de fer, elle était sûre, elle voyait, bien sûre de ne pas s'apercevoir aussitôt.

Et pourtant depuis deux jours elle était un peu folle de joie ; au milieu de la journée elle avait été prise de gaîtés bien inaccoutumées, la veille elle avait chanté la moitié du temps, sans trop savoir pourquoi, éprouvant l'impérieux besoin de manifester au dehors la joie qui remplissait son cœur.

Et maintenant elle tombait très lourdement de son rêve ; une autre avait sa place !

Quelle était donc cette femme se permettant de venir ainsi, chez elle, lui voler son amant, se jouer de son bonheur, renverser tous ses rêves! Quel était son nom ?

Tous ses souvenirs, ses impressions, ses regrets s'étaient hérités dans un tête-à-tête quelques secondes ; et puis elle s'était redressée tout à coup, affolée de rage ; elle courait maintenant autour de ce bosquet maudit, cherchant une issue, elle voulait jeter les coupables qui craquaient doucement sur le gravier, éprouvant les moindres bruits, mais incapable de rien saisir au milieu du vacarme de l'orchestre et des échos de la fête qui arrivaient trop distinctement jusqu'à eux.

Et elle se sentait possédée du désir fou, obsédant, de grandir tout à coup démesurément, de devenir un être géant, surhumain, pour étouffer entre ses bras, au milieu des lianes et des arbustes, le couple amoureux dont elle devinait les baisers, qu'elle aurait pu voir à travers les branches dans les bras l'un d'autre et l'obscurité de cette partie du jardin ne l'en eût empêchée.

Soudain une idée lui vint. Elle les verrait.

Près d'elle, à quelques mètres, se trouvait une cabane rustique dans laquelle on avait mis en réserve une partie des feux de bengale qui éclairaient par instant le jardin ; elle en rapporta l'un des plus énormes rouleaux d'artifice, et quelques secondes après, au milieu d'un éblouissement de lumière rouge, le bosquet se détachait éclairé, comme une apparition fantastique.

Sur le banc, unis dans un baiser d'amour, Marthe aperçut Jules de Serbanne et Lucie avant qu'ils aient eu le temps de s'éloigner l'un de l'autre ! Elle eut un cri aussitôt étouffé, et disparut, en vérité pre que effrayée de ce qu'elle avait vu.

Pendant que madame de Bienic s'éloignait, les invités qui n'avaient vu de toute cette scène que l'illumination des arbres, applaudissaient, rappelaient en masse, exaltaient avec admiration. Quand Jules et Lucie effrayés de cette lumière, de ce bruit, revinrent sur leurs pas, ils se croisèrent avec leurs amis qui s'avançaient.

— Ah ! bien, dit Serbanne, et l'un d'eux, c'est vous qui avez eu l'idée d'illuminer ce coin du parc ; c'était ravissant.

— Mais regardez donc, s'était un autre, ces teintes qui mêlent dans le fond à droite, c'est fée ! ...

— Oui, oui, c'est très joli ! répondait Jules mal revenu de son étonnement et essayant de sourire.

Il reprenait sa marche, ayant toujours à son bras Lucie que l'émotion avait littéralement paralysée.

— Quels idiots ! avec leurs feux d'artifices, murmurait-il en se penchant à son oreille, heureusement que nous avions un bon prétexte pour d'abrer.

— Vous êtes sûrs qu'on ne nous a pas vus ? fit-elle inquiète.

— Mais, voyons! on croit que c'est nous qui avons illuminé ...

Marthe, après s'être dégagée, s'était instinctivement arrêtée quelques mètres plus loin, debout au milieu d'une allée, cherchant en vain à retrouver son sang-froid, essayant de dégager dans son esprit la part qu'il fallait faire à la réalité et à l'hallucination. Elle eut tout à coup un geste de résignation : ce n'était pas possible, elle avait rêvé tout cela !

Et puis